



Promotion 2026 - 2027



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE

ÉCOLE RÉGIONALE DES AVOCATS DU GRAND-EST
4 rue Brûlée
67085 Strasbourg Cedex
www.erage.eu



DATES A RETENIR



PRE-INSCRIPTION

Pré-inscription obligatoire sur le site de l'ERAGE:
<https://espaceprive.erage.eu/pre-inscription>

INSCRIPTION

Transmission obligatoire de votre attestation de réussite du CRFPA
ou du relevé de notes via votre espace personnel



RENTREE



Conférence de rentrée avec présentation de votre scolarité, des parcours de formation et de la vie à l'ERAGE.
L'inscription aux parcours et modules sera ouverte à l'issue de cette journée.

ORGANISATION DE LA FORMATION

IMMERSION	5 au 16 janvier 2026
PPI	Période du 19 janvier au 28 août 2026 (durée du PPI : 6 mois)
ACQUISITION DES FONDAMENTAUX en mode alterné AVEC LE STAGE AVOCAT	28 août 2026 au mois de juillet 2027 <u>Lien vers le planning prévisionnel</u>



CURSUS DE FORMATION



TRONC COMMUN

Cours obligatoires pour tous les élèves avocats

DEONTOLOGIE

PRATIQUE DU
MÉTIER

VIE
PROFESSIONNELLE

EXPRESSION
ORALE

PARCOURS

Cours obligatoires, à choisir parmi les suivants

DROIT PRIVÉ

DROIT PUBLIC

DROIT DES AFFAIRES

MODULES

Cours obligatoires, à choisir parmi les suivants

DROIT SOCIAL

DROIT PÉNAL

DROIT EUROPÉEN

OPTIONS

Cours complémentaires non obligatoires

MEDIATION

DROIT DE
L'ENVIRONNEMENT

DROIT LOCAL

DROIT FISCAL
(à confirmer)

DROIT DES ETRANGERS

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Identification

- Saisissez votre prénom et nom puis cochez la case confirmant l'exactitude de votre identité puis validez
- Saisissez votre numéro de téléphone et votre adresse mail puis entrez le code confidentiel qui vous est envoyé pour confirmer votre identité et accéder à votre fiche pré-enregistrée
- Cliquez sur le bouton "Je m'inscris à l'ERAGE" et suivez les étapes de pré-inscription

Conservez votre code confidentiel. Il vous sera demandé à chaque connexion.

Si votre identification est défectueuse, contactez l'ERAGE (scolarite@erage.eu ou contact@erage.eu) dans les meilleurs délais.

2. Dossier administratif à compléter

- Complétez les différentes rubriques : identité, fiche élève, cursus, co-voiturage,...
- * Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

3. Documents à fournir et/ou à compléter

- Les pièces suivantes sont à déposer (en version pdf uniquement) :
 - 1 photo d'identité (au format jpg)
 - la copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
 - un CV actualisé
 - une attestation de réussite de l'examen du CRFPA
 - la copie des diplômes de Master 1, Master 2 et doctorat
 - une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
 - la copie de la carte de séjour ou du visa (pour les élèves de nationalité étrangère)
- La pièce suivante est à téléverser de l'onglet "Documents", à compléter, à signer et à déposer sur votre espace :
 - l'engagement de confidentialité Dalloz
- Il vous appartient de prendre connaissance et de conserver un exemplaire des documents à consulter avant de se pré-inscrire.

Les docteurs en droit devront présenter l'original de votre diplôme de doctorat en droit pour compléter leur dossier d'inscription (avant le 10 décembre) et une version numérique de la thèse devra nous être transmise.

4. Paiement des frais pédagogiques

Les frais pédagogiques s'élèvent à 1825€ pour les 18 mois de formation.

Le règlement se fera lors de l'inscription définitive à l'ERAGE, par carte bancaire, virement ou par chèque.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

REPORT D'INSCRIPTION

Si vous avez obtenu votre CRFPA et souhaitez demander un report d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir:

- Saisir votre prénom et nom
Cocher la case confirmant l'exactitude de votre identité puis valider
- Saisir votre numéro de téléphone et votre adresse mail puis d'entrer le code confidentiel qui vous est envoyé pour confirmer votre identité et accéder à votre fiche pré-enregistrée
- Cliquez sur le bouton "Je souhaite reporter" et suivre les étapes pour le report.

DOSSIER D'AIDE SUR CRITERES SOCIAUX

Le Conseil National des Barreaux verse des bourses sur critères sociaux. Le dossier à télécharger est disponible [ici](#). Rendez-vous sur le [site du CNB](#) pour retrouver toutes les informations utiles à cette aide.

Le dossier complet, en version papier, est à retourner dans les meilleurs délais à l'Ecole, et au plus tard pour le 15 janvier 2026. Aucune impression de dossier ne sera effectuée par l'ERAGE.

Les dossier sont ensuite transmis au CNB qui étudiera les dossiers et fera connaître la liste des bénéficiaires de cette aide au mois de mars 2026.

Pour toute demande ou question, vous pouvez contacter l'ERAGE:



03.88.14.19.00 de 9h à 12h et de 14h à 16h



scolarite@erage.eu ou contact@erage.eu